# Indice de bonheur au travail d'ADP Canada : le bonheur des travailleurs s'effrite à l'approche du nouvel an

*Le mois de décembre voit une diminution dans la satisfaction des travailleurs à travers le Canada, qui rapportent également se sentir optimistes quant à leur charge de travail à l'approche de 2024, mais l'être moins au sujet de leur rémunération pour l'année à venir.*

TORONTO, le 27 déc. 2023 /CNW/ - L'*Indice* mensuel de bonheur au travail d'ADP Canada (« *l'Indice* ») enregistre une baisse de tous les indicateurs secondaires en décembre, entraînant une diminution au niveau de bonheur des travailleurs. Les baby-boomers (6,9/10) conservent la première place en tant que génération la plus heureuse pour le 11e mois consécutif, tandis que la Colombie-Britannique rejoint le Québec (6,9/10) en première place en tant que régions les plus heureuses au Canada.

**Le score national de bonheur au travail du mois de décembre 2023 est de 6,6/10**, représentant une diminution de 0,2 point par comparativement à novembre.

« Alors qu'une nouvelle année peut susciter de nombreuses incertitudes pour les travailleurs, que ce soient des préoccupations concernant les coupes budgétaires ou les avancements de carrière, un bon employeur peut aider à dissiper ces craintes, déclare Heather Haslam, vice-présidente du marketing d'ADP Canada. En communiquant de manière transparente et en fournissant un soutien à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu de travail, cela offre aux employés un sentiment de sécurité et les rassure, ce qui peut contribuer au développement d'une perspective plus positive face à l'approche de la nouvelle année. »

**Faits saillants de l'*Indice de bonheur au travail* de décembre 2023**

- **Score national de bonheur au travail** 6,6/10 (-0,2)*
- **Ventilation des indicateurs**
- **Indicateur primaire :** 6,8/10 (-0,2)*
- **Indicateurs secondaires :**
- Équilibre travail-vie personnelle et flexibilité : 6,7/10 (-0,3)*
- Reconnaissance et soutien : 6,4/10 (-0,3)*
- Rémunération et avantages sociaux : 6,1/10 (-0,2)*
- Options d'avancement de carrière : 5,9/10 (-0,2)*

L'*Indice* de décembre révèle que l'**indicateur primaire de bonheur au travail a chuté à 6,8/10**, une diminution de 0,2 points en comparaison à novembre, avec moins de la moitié (44 %) des travailleurs au Canada se disant satisfaits de leur rôle et de leurs responsabilités actuelles. L'indicateur secondaire le plus haut reste celui de l'équilibre travail-vie personnelle et flexibilité (6,7/10), cependant, il faut noter que c'est le score le plus bas enregistré depuis janvier 2023. De plus, l'indicateur de reconnaissance et soutien enregistre le score le plus bas depuis l'entrée en vigueur de l'*Indice*.

L'*Indice* montre que tandis que les baby-boomers (6,9/10) maintiennent leur première place en tant que génération la plus heureuse pour le 11e mois consécutif, leur score de bonheur diminue de 0,3 points par rapport à novembre. Les milléniaux (6,5/10) enregistrent leur score le plus bas à ce jour, et la génération Z reste stable par rapport au mois passé. Les résultats régionaux quant à eux révèlent la Colombie-Britannique rejoint le Québec (6,9/10) en première place en tant que région la plus heureuse, tandis que l'Ontario (6,4/10) enregistre l'un des scores régionaux de bonheur au travail les plus bas en décembre.

**Score national de bonheur au travail : aperçu générationnel**

- **Baby-boomers (59+) :** 6,9/10 (-0,3)*
- **La génération Z (18-26) :** 6,8/10 (-0,1)*
- **Les milléniaux (27-42) :** 6,5/10 (-0,3)*
- **La génération X (43-58) :** 6,4/10 (-0,2)*

**Aperçu des scores régionaux de bonheur au travail**

- **Québec :** 6,9/10 (-0,1)*
- **Colombie-Britannique :** 6,9/10 (NC)*

- **Canada atlantique :** 6,7/10 (-0,2)*
- **Alberta :** 6,6/10 (NC)*
- **Sask/Manitoba :** 6,5/10 (-0,3)*
- **Ontario :** 6,4/10 (-0,3)*

L'*Indice* de décembre révèle également que les travailleurs au pays se sentent confiants face aux activités liées au travail pour l'année à venir, puisque les trois quarts d'entre eux (75 %) se disent optimistes quant à la possibilité de prendre du temps de congé, et 72 % partagent un sentiment similaire en ce qui concerne le fait d'avoir une charge de travail gérable à l'approche de 2024. Les travailleurs étaient cependant moins optimistes (56 %) quant à l'obtention d'une augmentation de salaire et de rémunération durant l'année à venir.

« Bien qu'il soit encourageant de voir que les travailleurs au Canada sont optimistes face à leur charge de travail en 2024, maintenir une expérience employé saine comporte de nombreux éléments : à mesure que le coût de la vie continuera d'augmenter, l'attention que les employés porteront sur leur rémunération et avantages sociaux augmentera en tandem. Réaliser un audit de la rémunération et des avantages sociaux actuels, développer des programmes de bien-être financier, mettre en place des arrangements de travail flexibles ainsi que diverses opportunités de développement professionnel sont des exemples de comment les employeurs peuvent apporter du soutien pour atténuer le stress financier et favoriser une main-d'œuvre plus résiliente », conclut madame Haslam.

**Variation des scores en comparaison à novembre 2023*

## À propos de la méthodologie de l'*Indice de bonheur au travail*

L'*Indice de bonheur au travail* est mesuré mensuellement au moyen d'un sondage administré par Maru Public Opinion au nom d'ADP Canada et est réalisé par les experts en échantillonnage et en collecte de données de Maru/Blue. L'enquête est menée au cours de la première semaine de chaque mois déclaré à des fins de cohérence et demande à plus de 1 200 adultes canadiens employés sélectionnés au hasard (y compris des employés et des travailleurs indépendants) qui sont des panélistes en ligne de Maru Voice Canada d'évaluer une série de facteurs liés au lieu de travail, sur une échelle de 1 à 10. Les écarts dans ou entre les totaux par rapport aux tableaux de données sont dus à l'arrondissement.

Les résultats sont pondérés selon l'éducation, l'âge, le genre et la région (et au Québec, la langue) pour correspondre à la population, selon les données du recensement. Il s'agit de s'assurer que l'échantillon est représentatif de l'ensemble de la population adulte du Canada. À des fins de comparaison, un échantillon probabiliste de cette taille a une marge d'erreur estimée (qui mesure la variabilité d'échantillonnage) de +/- 2,8 %, 19 fois sur 20.

L'Indice continuera d'être publié le dernier mercredi du mois, les prochains résultats devant être publiés le mercredi 31 janvier 2024.

## À propos d'ADP Canada

Concevoir de meilleures façons de travailler grâce à des produits de pointe, à des services haut de gamme et à des expériences exceptionnelles, qui permettent aux personnes d'atteindre leur plein potentiel. Solutions de RH, de talent, de gestion du temps, d'avantages sociaux et de paie. Les données nous informent et nos solutions sont axées sur le développement des personnes.

Pour plus d'informations sur ADP Canada, visitez[www.adp.ca](http://www.adp.ca) ou suivez-nous sur Instagram [adp_canada](adp_canada).

SOURCE ADP Canada Co.

Pour plus de renseignements: Chloé Lebouc, Kaiser & Associés, 514-662-3547, chloe.lebouc@kaiserpartners.com

---

https://centredepresse.adp.ca/2023-12-27-Indice-de-bonheur-au-travail-dADP-Canada-le-bonheur-des-travailleurs-seffrite-a-lapproche-du-nouvel-an